



LES UNIVERSITES SOCIALES DU TOGO

REVUE TRIMESTRIELLE DES UST

Décembre 2019 - Février 2020

N°03



Salut, chers lecteurs.

Nous vous espérons tous en pleine forme en cette année 2020. Les activités des Universités Sociales du Togo (UST) de ce trimestre sont essentiellement axées autour de la production de nos épisodes NUNYA. Retrouvons les tous à travers la rubrique « NUNYA FOCUS ».

► NUNYA FOCUS

Episode 8 : Le travail domestique au Togo, un secteur invisible en quête de reconnaissance

Avec l'explosion du secteur des services, le travail domestique enregistre une forte demande sur le plan mondial. Au Togo, plus de 240 000 personnes vivent de cette activité. Ces travailleurs sont bien souvent des femmes et des jeunes filles, issues de zones rurales, avec un faible niveau scolaire et sans qualification professionnelle. Bien que le travail domestique soit une réalité palpable dans le contexte togo-

encore très faibles dans ce secteur notamment sur le plan des arrêts maladies, des cas d'invalidité ou du départ à la retraite des travailleurs domestiques. Peu d'employeurs voient la nécessité de régulariser. L'inspection du travail éprouve également des difficultés à procéder à des contrôles au sein des ménages, vu le caractère quasi-inviolable du domicile. Pour pallier cela, des actions de sensibilisation sont menées auprès des



lais, force est de constater que les travailleurs domestiques sont sans protection juridique, bénéficient de faibles salaires et bien trop souvent victimes de mauvais traitements. Hormis le risque de survenance de différends dans l'exécution de leurs tâches, l'activité de travailleur domestique les expose continuellement à l'humeur de leur employeur qui peut aller jusqu'à les licencier du jour au lendemain, sans préavis ni disposition aucune. Les mécanismes de protection sociale sont

agences intermédiaires et des travailleurs domestiques. De plus, des travaux sont en cours pour réactualiser les textes juridiques avec les réalités du terrain du secteur du travail domestique. Il urge donc de professionnaliser le secteur, en l'outillant des protections juridiques et contractuelles adéquates aussi bien pour l'employeur que pour le travailleur domestique. Il faut donc soutenir les efforts de valorisation de ce secteur pour en faire un secteur reconnu.

Episode 9 : Les financements citoyens alternatifs au Togo



Le financement a toujours été un problème épineux dans le contexte socio-économique togolais. Avec un PIB relativement faible de 682 dollars par habitant et un taux de bancarisation de 23,8%, les circuits classiques de financement ne permettent pas de satisfaire la demande de la population. Le nombre de crédits baisse et les difficultés d'accès aux crédits restent toujours présentes pour les acteurs du secteur informel. Malgré des subventions et des appuis sectoriels d'institutions étatiques et internationales, la question de l'accès au financement reste encore complexe et entière. Divers mécanismes de financement citoyens alternatifs apparaissent alors pour combler ce manque. Des groupes de citoyens issus de communautés rurales ont mis en place, sous la supervision de l'OCDI-CARITAS, un système novateur de financement sous le vocable de « Communauté d'Épargne et de Crédit Interne (CECI) ». Les CECI permettent aux membres de faire des épargnes, d'obtenir des crédits et même de bénéficier d'aides

face aux urgences sociales. Les taux d'intérêt sont librement désignés par les membres. Basé un modèle social et communautaire, ce modèle de financement est autonome et permet l'accès aux services financiers de base à des populations rurales et semi-rurales. Par ailleurs, à Notsè, un groupe de jeunes lancent le financement alimentaire à travers leur structure FRANKOL SERVICES. Ce financement atypique permet aux classes sociales moyennes et basses de s'approprier des vivres à un taux de crédit nul (0%). Cette initiative de financement fait le bonheur des habitants de Notsè qui y ont trouvé une solution sociale aux fins de mois difficiles, leur évitant de recourir à des endettements périlleux ou des refus de crédits classiques. Ces initiatives apportent un plus à nos sociétés et montrent de nouvelles voies de résolution de l'épineux problème de l'accès au financement au Togo.

Episode 10 : La gratuité de l'Enseignement primaire au Togo : une avancée en demi-teinte

En Octobre 2008, le gouvernement togolais décrétait la gratuité des frais scolaires pour tous les enfants du préscolaire et du cours primaire. Cette mesure devait permettre de renforcer l'éducation pour tous. Toutefois, les classes se retrouvent vite débordées par le nouvel afflux d'apprenants, engendrant des effets négatifs au niveau des parents, élèves et enseignants. L'une de ces conséquences est la forte

que d'effondrement lors des intempéries). De plus, une mauvaise interprétation du décret a conduit à l'arrêt de l'accompagnement des études par les parents. En effet, le décret prévoyait uniquement l'exonération des frais scolaires et non la gratuité de toute la scolarité des élèves. Cette incompréhension, résultant d'un manque d'informations, a donc généré le fait que les parents ne déboursent plus rien pour le matériel scolaire



détérioration des conditions d'enseignement. Malgré un fort nombre d'inscriptions, il est déplorable de constater également une recrudescence du nombre d'abandons (environ 40%). Les salles ne répondent plus à l'effectif croissant, conduisant à retrouver 3 ou 4 enfants par banc au lieu de 2. Le sous-effectif du personnel enseignant et la manque de matériel didactique ne permet plus de garantir efficacement la qualité de l'éducation pour tous. Les infrastructures précaires mises en place ne suffisent à pallier au problème et deviennent même des dangers potentiels pour ceux qu'elles abritent (ris-

de leurs enfants, pensant que tout est gratuit. Il urge donc, afin de rendre cette mesure totalement salubre, que les autorités procèdent à une revalorisation des statuts et salaires des enseignants ainsi que de la construction et de l'équipement de nouveaux bâtiments scolaires sur l'ensemble du territoire national. Une autre initiative serait de faire les Etats Généraux de l'Education, afin que globalement, tous les acteurs puissent définir les bases à savoir le type de citoyen que l'Etat veut former et les curricula de formation.

Episode 11 : Droits et devoirs du citoyen en période électorale



Le 22 Février 2020, les togolais avaient rendez-vous aux urnes pour élire leur nouveau président de la République. Afin de cerner au mieux ce droit et devoir fondamental qu'est le vote, il importe de le mettre en lumière pour le citoyen. A travers le vote, le citoyen a donc la possibilité de choisir les futurs dirigeants de son pays. Sa mobilisation doit être effective avant, pendant et après le vote. Voici quelques lignes directrices du vote pour un électeur citoyen :

S'inscrire sur les listes électorales

- **S'informer sur les modalités du scrutin et le délai de programmation des jours de vote et de proclamation des résultats**
- **S'informer sur les candidats et leur programme**
- **Choisir le programme en adéquation avec ses propres valeurs et ne pas voter**

une personne, une ethnie mais plutôt un programme

- **Ne pas se laisser corrompre ou intimider et dénoncer toute forme d'irrégularité ou de contraintes auprès des membres de la CELI et des représentants des partis et observateurs internationaux ainsi que des associations qui militent pour la transparence électorale**
- **Suivre le dépouillement pour sécuriser son vote et l'affichage effectif des résultats dans les bureaux de vote.**

Le vote demeure donc l'expression de la volonté du peuple et chaque citoyen a la responsabilité de s'assurer qu'il ne soit pas manipulé ou détourné.

Episode 12: Les effets des changements climatiques au Togo

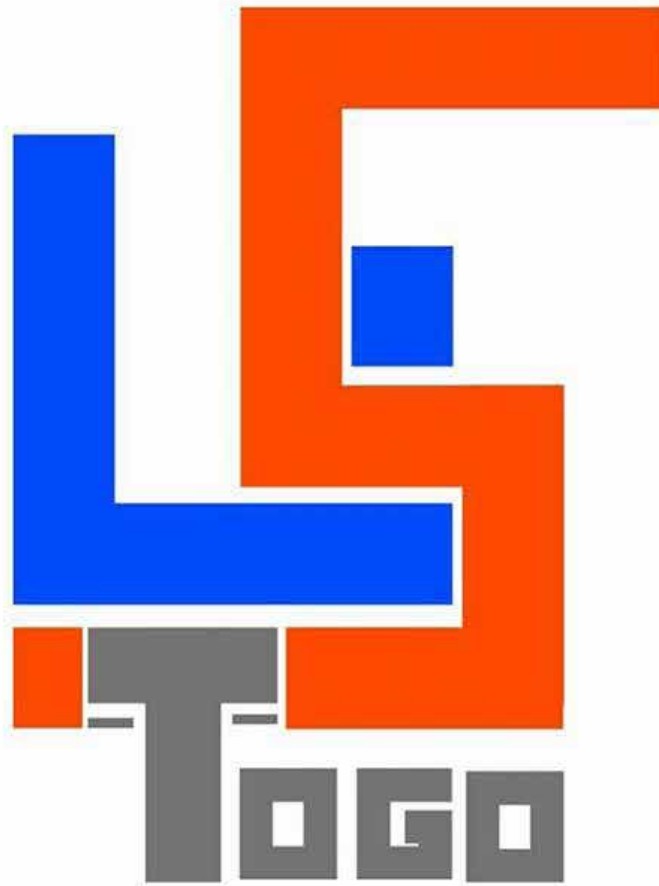
La terre représente un bien précieux pour toute l'humanité. Notre planète subit toutefois les influences négatives issues des activités humaines telles que la déforestation, l'usage de combustibles fossiles, l'usage d'engrais chimiques, la mauvaise gestion des déchets et autres. Ces influences négatives se ressentent particulièrement sur le climat et la température de la planète.

Pour les agriculteurs africains, le constat est amer : une baisse drastique des quantités récoltées (rendement) suite au changement climatique. On note aussi des conséquences en rapport avec la sécurité nationale des pays : les guerres du climat. Il s'agit de tensions essentiellement dues au changement climatique. Il est clair que le changement climatique, au-delà des pertes économiques et



On assiste donc à une émission massive des gaz à effet de serre. 90% de ces gaz nocifs sont émis par les pays industrialisés à forte croissance économique. En Afrique, et plus précisément au Togo, les effets de ce changement climatique sont visibles sous diverses formes : hausse des inondations et sécheresses, érosion grandissante... Economiquement, le changement climatique pourrait engendrer une perte à hauteur de 20% du PNB mondial soit environ 5 500 milliards d'euros annuels. Ces conséquences se feront durement ressentir principalement en Afrique et dans les pays du Sud.

matérielles, risquent d'entraîner également des pertes en vie humaine si rien n'est fait pour freiner ce fléau. Des actions (telles que une loi de protection du littoral ou l'interdiction d'user de certains produits chimiques...) doivent être mis en œuvre, sur le territoire togolais et à l'échelle mondiale. Une production et une consommation éco-citoyenne responsables sont la clé pour enrayer le changement climatique et ses effets nocifs.



LES UNIVERSITES SOCIALES DU TOGO

REVUE TRIMESTRIELLE DES UST N°03 - DECEMBRE 2019 A FEVRIER 2020